

10



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Eugene McGinley

le mercredi 21 février 2007

Première session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mercredi 21 février 2007

10 h

Prière.

Conformément à une résolution de la Chambre en date du 20 février, le président de la Chambre suspend la séance à 10 h 10 pour le discours de John Baldacci, gouverneur de l'État du Maine.

La séance reprend à 10 h 33.

M. Steeves (Riverview) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens du Nouveau-Brunswick, qui visent la sensibilisation de la population à la maladie de Lyme et l'amélioration du diagnostic et du traitement de cette maladie. (Pétition 3.)

L'hon. M. Doucet (Charlotte-les-Îles) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à changer la saison de chasse au chevreuil au Nouveau-Brunswick pour qu'elle dure tout le mois de novembre. (Pétition 4.)

M. A. LeBlanc (Saint John Lancaster) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens du secteur du chemin Manawagonish, à Saint John, qui exhortent le gouvernement à poser des panneaux indiquant que ce chemin n'est pas une route pour camions et à augmenter le nombre de panneaux de vitesse maximale. (Pétition 5.)

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Byrne :

- 27, *Loi modifiant la Loi sur le développement économique* ;
- 28, *Loi modifiant la Loi sur le développement des pêches* ;
- 29, *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement agricole*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient lus une deuxième fois à la prochaine séance.

L'hon. M. Jamieson, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture, reprenne le débat ajourné sur l'amendement de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 17 et qu'elle se forme ensuite en Comité plénier pour étudier les projets de loi 3, 4, 5, 19, 20, 21 et 18.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 23 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 24, *Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur la Police*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 24 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 24, *Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur la Police*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 25, *Loi modifiant la Loi sur la Police*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 25 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 25, *Loi modifiant la Loi sur la Police*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 26, *Loi modifiant la Loi sur l'enregistrement des sociétés en nom collectif et des appellations commerciales*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 26 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 26, *Loi modifiant la Loi sur l'enregistrement des sociétés en nom collectif et des appellations commerciales*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

Le débat reprend sur l'amendement de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 17, proposé par M. Steeves et appuyé par M. Alward, dont voici le texte :

AMENDEMENT

que la motion portant deuxième lecture soit amendée par la suppression de tout le passage après le mot « que » et son remplacement par ce qui suit :

« le projet de loi 17, *La Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route*, ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais que l'ordre portant deuxième lecture soit révoqué et que l'objet du projet de loi soit renvoyé au Comité permanent de modification des lois. »

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h.

Conformément à l'article 10 du Règlement, l'hon. M. Murphy (Moncton-Nord) soulève la question de privilège pour rectifier des informations diffusées par Global Television et d'autres médias relativement à une rencontre entre le ministre et des gens de l'Association des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick.

Le débat reprend sur l'amendement de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 17.

Après un certain laps de temps, l'hon. M. Jamieson, leader parlementaire du gouvernement, invoque le Règlement ; il soutient que M. Mockler s'engage dans un débat sur la question de privilège soulevée par le député de Moncton-Nord, ce qui contrevient à l'article 10 du Règlement. Le président de la Chambre statue que le rappel au Règlement est bien fondé et enjoint au député de s'en tenir au principe du projet de loi.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. R. Boudreau, vice-président, assume sa suppléance.

Le débat se poursuit. Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Le débat se termine. L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote nominal suivant :

POUR : 22

M. D. Graham	M ^{me} Blaney	M. MacDonald
M. Volpé	M ^{me} Poirier	M. Stiles
M. Harrison	M. Holder	M. Northrup
M. Robichaud	M ^{me} Dubé	M. C. Landry
M. Ashfield	M. Carr	M. C. LeBlanc
M. Steeves	M. Williams	M. Olscamp
M ^{me} MacAlpine-Stiles	M. Fitch	M. Urquhart
M. Huntjens		

CONTRE : 26

l'hon. M. MacIntyre	l'hon. M. Doherty	M. Brewer
l'hon. V. Boudreau	l'hon. M ^{me} Schryer	M. Kennedy
l'hon. M. Jamieson	l'hon. M. Lamrock	M. A. LeBlanc
l'hon. M. Byrne	l'hon. M. Burke	M. Kenny
l'hon. M ^{me} Robichaud	l'hon. M. Foran	M ^{me} Lavoie
l'hon. M. Murphy	l'hon. M. Doucet	M. Miles
l'hon. M. Haché	l'hon. M. Keir	M. B. LeBlanc
l'hon. D. Landry	l'hon. M. Albert	M. Fraser
l'hon. M. Arseneault	M. R. Boudreau	

Le débat reprend sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 17.

Après un certain laps de temps, l'hon. M. Jamieson, leader parlementaire du gouvernement, invoque le Règlement ; il demande que le président de la Chambre mette en garde M. MacDonald contre les mentions de personnes qui ne sont pas à la Chambre et ne peuvent se défendre. Le président statue que le rappel au Règlement est bien fondé et il demande au député de se montrer prudent.

Le débat se poursuit. Après un certain laps de temps, le président interrompt les délibérations, l'heure de la levée de séance étant venue.

La séance est levée à 18 h.